

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville du lundi 29 avril 2019, à 18 h 30, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents : Mme la conseillère Marilou Alarie  
M. le conseiller Joël Boucher  
Mme la conseillère Caroline Cossette  
Mme la conseillère Louise Dion  
M. le conseiller Vincent Fortier

Sont absents : M. le conseiller Jacques Bédard  
Mme la conseillère Isabelle Bérubé

Sont également présents, le directeur général, M. Guy Hébert, et la greffière, M<sup>e</sup> Lucie Tousignant.

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire Martin Murray constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18 h 30.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

**190429-1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par Louise Dion, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190429-2 COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'EMBAUCHE D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET MANDAT À CELUI-CI AFIN DE PROCÉDER À L'ENSEMBLE DES ENTREVUES DES CANDIDATS**

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Louise Dion, et RÉSOLU d'approuver la composition du comité de sélection suivant pour l'embauche d'un nouveau directeur général et de mandater celui-ci à procéder à l'ensemble des entrevues des candidats :

- Monsieur Martin Murray, maire;
- Monsieur Guy Hébert, directeur général;
- Monsieur Jacques Bédard, conseiller;
- Madame Louise Martel, associée - conseil en management de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Votes pour : 4

Vote contre : 1 (Vincent Fortier)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Lors de cette période, les questions ont porté sur le sujet suivant :

- Publication des convocations et ordres du jour des séances extraordinaires.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Le maire déclare la levée de la séance à 18 h 32.

Le maire,

La greffière,

---

Martin Murray

---

Lucie Tousignant